



22

Conclusion

Jean-Claude Lefeuvre

Professeur émérite, MNHN, Université de Rennes 1

Gilles Rayé

Agrégé, enseignant en biologie de la conservation, recherche en génétique non invasive sur les régimes alimentaire de la faune sauvage (LECA Grenoble)



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
RHÔNE-ALPES

Colloque à Lyon les 10 et 11 février 2012

LES RÉINTRODUCTIONS Un atout pour restaurer les écosystèmes ?

Jean-Claude Lefeuvre

*Professeur émérite, MNHN,
Université de Rennes 1*

On peut considérer que le colloque portant sur « les réintroductions, un atout pour restaurer les écosystèmes » avait plusieurs objectifs. Tout d'abord celui d'effectuer un bilan plus de 20 ans, après la première réunion de cette importance sur le sujet « réintroductions et renforcement des populations animales en France » tenue en décembre 1988 à Saint-Jean-du-Gard. C'était aussi une opportunité pour faire passer le message essentiel de ce début du siècle : on ne peut retrouver notre faune d'antan sans restaurer nos écosystèmes. C'était donc une manière de se projeter vers l'avenir en s'appuyant aussi bien sur les réussites que sur les échecs de réinstallation, qu'en proposant, lorsque c'est encore possible, des visions plus globales, non plus sur une espèce en difficulté, mais sur des ensembles d'organismes disparus d'un territoire et qu'on réinstalle dans des écosystèmes redevenus « terre d'accueil ».

J'ai été frappé et agréablement surpris par la jeunesse de l'auditoire. Ce sera à ces jeunes collègues de poursuivre la lente reconquête des territoires par « ces chers disparus, ces espèces manquantes de nos territoires » pour reprendre le titre d'une des interventions, en tenant compte de la dégradation « souterraine » grandissante de nos espaces dits naturels. Tous les anciens présents au colloque, qui ont consacré une partie de leur vie à des réintroductions réussies, ou qui ont essuyé des échecs malgré l'intérêt de leurs propositions, seront d'accord avec moi pour dire que la pugnacité est nécessaire. Ceux qui vont prendre le relais, avec toute la fougue de la jeunesse, doivent se préparer à des luttes longues et difficiles. Il ne faut jamais lâcher en cours de route car, malgré quelques échecs, il faut dire que ceux qui ont « tenu » trouvent leur récompense dans des résultats magnifiques : quelle joie doit être la leur en pensant que grâce à eux, des milliers de personnes peuvent voir à nouveau des vautours peupler des vallées et des massifs montagnards, de constater que le gypaète barbu réapparaît dans ses anciens territoires, avec, il faut le souligner, le soutien du MEDDE dans le cadre d'un plan national d'action et la promulgation d'un arrêté interdisant depuis 2005 « la perturbation intentionnelle de cette espèce ».

Je n'ai pas l'habitude d'être pessimiste, loin s'en faut, mais force est de considérer que si la majeure partie de notre faune sauvage a régressé à cause de pertes nettes d'habitats ou de leur transformation par la création de nombreuses voies d'accès comme en montagne (chemins d'exploitation forestiers, chemins d'accès aux pâturages, pistes de ski, routes nouvelles, etc...), le phénomène continue de s'étendre sur toute la France. Ne parle-t-on pas de la disparition tous les dix ans, sous l'emprise de

l'urbanisation, de la construction d'infrastructures routières et leurs dépendances (ronds-points de taille parfois démentielle), d'une surface de milieux naturels ou utilisée par l'agriculture équivalente à un département ? Par ailleurs, en ce qui concerne les territoires agricoles métamorphosés en désert vert par la monoculture et le mono-élevage, comment pourraient-ils rester terre d'accueil pour la faune sauvage, eux qui ont perdu l'essentiel de leurs bosquets ou qui, chaque année, voient disparaître les talus boisés des bocages (d'aucun parle de 2 millions de kilomètres disparus depuis les années 1950s !). A cela, il faut ajouter le fait que la France avec ses voies ferrées, ses autoroutes et ses routes, est l'un des pays européens qui a le territoire le plus fragmenté, ce qui est loin d'aider à promouvoir la cohérence écologique nationale souhaitée.

Cela signifie, pour l'avenir, un effort considérable de préservation d'habitats relictuels, de leur restauration mais aussi de reconquête, région par région (et encore, plus au nord de la Loire et dans le grand ouest), le tout accompagné de la mise en œuvre de la trame verte et bleue (proposée par décret, en application des lois Grenelle 1 et 2), permettant les échanges entre les milieux naturels (y compris en rendant perméables les différents ouvrages autoroutiers et les voies de chemin de fer). Si le décret sur la trame verte et bleue peut conduire aux métamorphoses que nous souhaitons -des jonctions efficaces entre des espaces relictuels de qualité en termes de milieux naturels-, peut-être aurons-nous de bonnes surprises. Par exemple, il semble que la loutre ait bien répondu à la construction de « loutroducs » permettant de retrouver des conditions efficaces de liaisons interbasins mises à mal par des travaux de voiries. Mais si ce décret tient toutes ses promesses, peut-être aurons-nous des raisons de nous réjouir en voyant réapparaître des espèces pour l'instant cantonnées dans d'autres pays. En effet, il n'a de raison d'être que s'il permet des jonctions avec l'ensemble du territoire européen (comme cela avait été proposé dès 1980 par la direction environnement du Conseil de l'Europe sous forme du réseau ECONET). L'exemple des loups provenant d'Italie et gagnant le Mercantour par des corridors naturels puis étendant leur emprise par « sauts de puce » de massif en massif, est là pour confirmer qu'il ne s'agit pas d'une utopie.

En termes de réintroductions, les constats précédents impliquent qu'à terme, en plus des espèces « phares » de notre grande faune de mammifères, ou de certains rapaces, peut-être sera-t-il nécessaire de penser localement à des petites espèces en voie de régression continue. En effet, si l'on admet que la transformation des territoires

agricoles diversifiés en terres de cultures est à l'origine de la régression de nombreuses espèces d'oiseaux, la question qui se pose est : sommes-nous préparés au sauvetage de passereaux comme le bouvreuil (en régression constante sur certains territoires de l'ouest) ou encore, sommes-nous prêts à envisager sur certains rapaces nocturnes ce qui a si bien réussi sur des rapaces diurnes ? Je pense en particulier à la chouette chevêche dont les effectifs sur ma commune, du temps de mon enfance, devaient être du même ordre qu'ils le sont actuellement sur l'ensemble du département d'Ille-et-Vilaine. Je dois à nouveau souligner à ce propos que rien ne se fera, là encore, sans restauration d'habitats terrestres et aquatiques en zone rurale, sans des choix judicieux de territoires d'accueil. Mais c'est faisable. Après tout, la population relictuelle de castors dans le Rhône a permis de réintroduire des individus dans plusieurs petites rivières françaises aux rives boisées, en créant de nouvelles populations, dont une dans les Monts d'Arrhée en Bretagne.

Si je vous ai fait part de mes inquiétudes sur l'évolution de notre territoire, c'est surtout pour ne pas perdre de vue tout le travail à effectuer en préalable, avant de penser à certaines réintroductions. Mais ce qu'il faut également savoir, c'est que le fait d'avoir à sa disposition de nombreux individus d'espèces en difficulté « *in natura* » ne conduit pas forcément à la réussite des tentatives de réintroductions. Ainsi, à l'échelon international, on sait élever beaucoup d'espèces menacées dans des parcs zoologiques ; on obtient d'ailleurs parfois de bons résultats de reproduction, même dans ces espaces confinés. Mais il serait dramatique d'oublier qu'il y a désormais plus de tigres en élevage que dans leurs pays d'origine, dont l'Inde, et surtout, de laisser penser qu'il n'y a plus de problème car on pourra toujours faire de la réintroduction quand on voudra puisque l'on a le cheptel qu'il faut. Ce serait oublier que certaines évolutions comportementales liées au confinement et aux modalités d'élevage, peuvent conduire à des lignées d'animaux inaptes à leur réintégration dans des milieux naturels. Pour que les choses soient claires, je ne résiste pas à l'envie de vous donner un exemple local : un ancien président de la fédération de chasse de Bretagne pense –et je crois qu'il a raison– que la perdrix grise autochtone a disparu de cette région. Pour lui, celles qui sont prélevées pendant la saison de chasse proviennent uniquement de lâchers. La survie de quelques-unes est des plus délicates car elles sont facilement la proie de prédateurs aériens ou terrestres mais, pire encore, l'essentiel d'entre elles sont inaptes à la reproduction. En effet, en élevage, les œufs les plus souvent dispersés dans l'enclos sont ramassés et leur développement se fait en incubateurs. En l'espace de quelques dizaines d'années d'élevage, la capacité de se défendre en espaces naturels, de construire des nids, de couvrir, d'élever des poussins, a quasiment disparu.

En eaux douces, le fait de savoir facilement élever de nombreuses espèces ne semble pas garantir non plus des réintroductions réussies sans pour autant que l'on

puisse faire la part des choses dans ces échecs, entre les changements comportementaux induits par l'élevage et la qualité des eaux des fleuves dans lesquels se font les réintroductions. Le cas des esturgeons est assez symptomatique de cette ambiguïté. Pour ne pas avoir su garder la qualité de leurs rivières, stopper la surpêche, arrêter le jeu des pêcheurs étrangers partisans du « no kill » qui n'ont pas compris que se battre pendant parfois plus d'une heure avec des bélougas sur leur zone d'engraissement préalable à la reproduction, ne pouvait favoriser celle-ci, loin s'en faut, presque tous les pays de l'ancienne URSS élèvent désormais leurs esturgeons, l'essentiel du caviar provenant d'espèces élevées en aquaculture. Malgré de nombreux individus élevés pour les besoins d'une industrie « juteuse », les projets de réintroductions ne sont pas légion et ont peu de chances d'aboutir dans l'état de certains fleuves. La France n'a pas fait mieux : les derniers esturgeons européens ont été sauvés de justesse grâce aux élevages de l'ex CEMAGREF. Il n'en reste pas moins que malgré de nombreuses réintroductions, de juvéniles, on n'a pas encore revu depuis plus de 10 ans d'esturgeons se reproduire dans la Garonne ou ses affluents. Si je n'insistais pas sur le besoin de retrouver la nécessaire qualité des eaux des lacs et des fleuves avant de penser réintroduction, Gilbert Cochet, présent à ce colloque, serait là pour rappeler que la moule perlière si abondante autrefois dans de nombreuses rivières, attend pour reconquérir certains de ses bassins que les teneurs en nitrates dans l'eau passent en dessous de 5 mg/litre..., ce qui prendra du temps et oblige à des mesures draconiennes pour protéger les quelques populations survivantes.

Quoiqu'il en soit, on ne peut qu'être satisfait de certaines réussites comme les succès obtenus dans la réintroduction de plusieurs espèces de rapaces en montagne, de quelques herbivores comme le cerf corse ou le bouquetin des Alpes, le cerf, le chevreuil dans le massif de la Chartreuse, sans compter des espèces plus petites comme le castor retrouvant plusieurs rivières de France et leurs berges. Je dois souligner que j'ai apprécié que des opérations continuent à s'intéresser à cette trame verte et bleue (rivière, ses berges et ses zones humides) comme l'opération cistude, en précisant que d'autres espèces sont en difficulté comme le campagnol aquatique ou le vison d'Europe. Enfin, je ne peux que me réjouir de voir apparaître des projets marins tel celui sur le Lamentin en Guadeloupe (et un nouveau encore dans les papiers à Mayotte). Bien sûr, malgré des années de travail acharné, la bataille de l'ours n'est pas gagnée dans les Pyrénées et continue à rester un rêve dans les Alpes. Il est vrai que « grâce au soutien des chasseurs », il ne resterait qu'un seul lynx dans les Vosges et ceux qui se battent depuis plus de 20 ans pour redonner le grand tétras sont près à jeter l'éponge malgré le beau travail effectué depuis (1976) dans un parc qui a pourtant soutenu plusieurs réintroductions (cerf élaphe, 1974 ; chevreuil, 1977, castor européen, 1977) ou en a aidé d'autres dont le vautour fauve (1960).

Alors, comment poursuivre en gardant le moral. Tout d'abord en jetant un regard sur l'Europe. Si l'on se fie en effet aux chiffres donnés par une fondation basée aux Pays-Bas et qui se bat pour « réensauvager » l'Europe, la situation n'est pas désespérée pour une partie de la grande faune. Ainsi, l'élan aurait vu ses effectifs passer de 200 000 en 1920 à 437 000 en 2005, le bison d'Europe, réduit à 13 en 1927, serait représenté par 2750 individus en 2010 et le loup serait passé de 14 000 têtes en 1970 à 16 800 en 2008. Le lynx aurait vu sa population réduite à 3000 spécimens en 1970 atteindre les 10 000 en 2008. Même le nombre d'ours aurait augmenté, passant de 10 000 à 25 000 et le nombre de castors se serait « envolé », passant de 700 en 1900 à 680 000 en 2003. Même chez les rapaces, cette augmentation est visible chez certaines espèces comme l'aigle à queue blanche qui serait passé de 1000 individus en 1980 à 17 400 en 2009. Pour cette fondation, ces gains de populations d'espèces autrefois en danger sont dus aux efforts déployés en matière de protection de la nature.

Je vois dans ce constat trois éléments qui peuvent être intéressants pour l'avenir. Le premier est qu'il existe un réservoir important de grande faune dans plusieurs pays européens. Nous savons en effet que nous serons contraints dans l'avenir de faire appel à ces réservoirs pour poursuivre certaines opérations. Certaines sont là pour nous le rappeler tel que le renforcement de la population d'ours pyrénéens par des ours slovènes ou les lynx des Vosges en provenance des Carpates. De tels apports étrangers nécessitent bien sûr des analyses génétiques pour évaluer le degré de parenté avec les espèces autochtones disparues ou en difficulté (le castor canadien qu'il a fallu éradiquer ne pouvait en aucun cas se substituer au castor européen !). Le suivi démographique et génétique permet de vérifier le succès d'une réintroduction et l'évolution future de la population réinstallée. Par ailleurs, il faut tenir compte des risques pathologiques lors de tels transferts, y compris parce que ces espèces venues d'ailleurs peuvent être porteuses de maladies transmissibles à des espèces domestiques. De tels risques sont loin d'être négligeables dans le cas de la réintroduction de bouquetins : celle, en cours, du bouquetin ibérique doit tenir compte du fait qu'un réservoir de brucellose chez des bouquetins alpins est passé totalement inaperçu pendant de longues années et à assurer, malheureusement, le relai notamment avec des bovins.

Le deuxième élément est que l'existence de cette grande faune sauvage à proximité de la France nous a déjà permis de récupérer deux espèces. C'est le cas du lynx,

notamment dans le Jura, en provenance de Suisse (où il avait déjà été réintroduit). C'est aussi le cas évoqué ci-dessus du loup.

Je voudrais insister sur le troisième point lié à l'obligation de disposer de territoires protégés. Certes, l'opération SCAP n'a pas atteint le succès escompté et le décret d'application de la trame verte et bleue vient simplement de paraître. Mais il est temps, me semble-t-il, non plus de dresser uniquement l'inventaire des espaces protégés et d'évaluer leur surface mais d'étendre cette prospection à toutes les zones caractérisées à la fois par une dominance des milieux naturels, par un taux de populations humaines relativement faible et d'analyser le taux de connexion qui existe entre ces zones dans certaines régions françaises. C'est à notre avis l'un des moyens d'identifier les territoires qui, après remise en état, pourraient pour certains d'entre eux, après discussions avec les populations locales, donner lieu à de vastes projets de réhabilitation conduisant à une nature sauvage diversifiée. Capables de devenir terre d'accueil pour des projets de réintroduction de grande ampleur, ils pourraient, s'il sont bien intégrés dans les réseaux écologiques prévus, servir de zones source permettant la diffusion de certaines espèces vers d'autres territoires. C'est un peu comme cela qu'a été conçue l'opération bison dans les CARPATES (400 têtes), avec la mise en place de corridors facilitant le contact de cette harde avec celle d'Ukraine et de Pologne.

Grâce à une expérience française remarquable, celle du marais Vernier, conduite par Thierry Lecomte, nous savons qu'en gérant une guildes d'herbivores se succédant dans l'espace et le temps, on peut restaurer intelligemment des espaces abandonnés depuis longtemps par l'agriculture et maintenir simultanément une diversité d'écosystèmes caractérisés par des structures prairiales, des taillis, des bois¹. En fait, cette méthode qui utilise l'animal pour remettre en état des zones abandonnées et en friche, peut être considérée comme un prélude à des réintroductions d'espèces sauvages disparues dans des territoires d'accueil caractérisés par la diversité des écosystèmes qu'elles contribueraient par la suite à entretenir. Dès lors qu'une de ces zones serait comprise entre 5000 et 20 000 ha et pourvue de ruisseaux ou de rivières, des réintroductions de grands herbivores comme le bison d'Europe, le tarpan, l'élan (le cheval de Przewalski élevé dans les Cévennes est destiné à des réintroductions en Mongolie, le tarpan est plus européen) associé plus tard, après extension des populations, à celle de prédateurs dont le lynx (le loup pouvant s'inviter tout seul), pourraient être envisagées.

¹ Le seul reproche qui pourrait être fait à cette expérience est qu'elle a nécessité l'introduction d'espèces étrangères, considérés comme les plus aptes à résoudre certains enrichissements. Cela a été le cas des Highlands cattle écossais répandus désormais à travers toute la France dans différents espaces protégés. Elle a parallèlement induit l'arrivée de multiples espèces de poneys et de chevaux, de moutons venus notamment d'Angleterre, pour la plupart répandus à une époque dans près de 200 zones à restaurer dans des espaces protégés, sans que des protocoles aussi stricts que ceux du marais Vernier aient été prévus.

Mettre sur pied un tel « monument » avec des points d'observation, des systèmes de visualisation², peut peut-être aider à faire que la population française se réapproprie et tisse des liens plus étroits avec sa faune. Ce peut être également un moyen de faire accepter plus facilement le retour de l'ours dans les Pyrénées et pourquoi pas dans les Alpes. Quoiqu'il en soit, il faut être conscient que :

- La réintroduction de grands prédateurs pourrait être plus acceptable après celle de grands herbivores ;
- La petite faune souffre également et il est temps de s'intéresser à certaines espèces
- La faune en difficulté des rivières et des fleuves et des zones côtières ne peut être laissée pour compte ;
- Il est nécessaire de penser plus globalement en évitant de se focaliser uniquement sur une espèce ;
- La réintroduction d'espèces disparues passe par la réhabilitation de milieux naturels et la création de réseaux écologiques reliant entre elles des zones source (si possible protégées) ;
- La gestion de ces territoires pourrait être le fait en grande partie de la faune sauvage qui y sera réintroduite ;
- De tels projets doivent se construire avec les habitants, l'acceptation sociale étant nécessaire pour assurer leur pérennité.

² Il existe près du lac Saint-Jean au Québec un très grand parc animalier peuplé d'ours, d'élans, etc. les animaux sont en liberté, ce sont les humains qui sont derrière les fenêtres du petit train qui traverse ce territoire.

Gilles Rayé

Agrégé, enseignant en biologie de la conservation, recherche en génétique non invasive sur les régimes alimentaire de la faune sauvage (LECA Grenoble)

Tout d'abord l'organisation du colloque s'est faite sans esprit d'exclusion envers quiconque, il y avait d'ailleurs la présence de chasseurs et d'éleveurs. On aurait pu traiter le sujet des réintroductions sur une semaine, on l'a fait sur deux jours.

Au départ il y avait deux versions complémentaires de la nature qui sont deux échelles d'espaces différentes. On peut gérer la nature en ayant des espaces pré-faits et en mettant des moyens financiers énormes, mais on a montré que sur des grands espaces on ne peut pas mettre des millions d'euros sur le long terme. On doit donc changer d'espace et se lancer dans le « rewilding », c'est possible si on s'intéresse à des sites qui font plusieurs milliers d'hectares. On a le Vercors, le futur Parc National de Langres, les Cévennes, les Pyrénées, il y a donc nécessité d'une réflexion sur les sites que l'on peut élire comme « réensauvageable ». Cela paraît possible, mais pas exempt de difficultés dans la mise en place.

Il faut s'appuyer sur le projet « Rewilding Europe », projet intéressant qui se base sur le besoin de retrouver les meilleurs ouvrages de la nature, de la patrimonialité et remettre de la fonctionnalité dans les écosystèmes. L'exemple des vautours montre les gains en fonctionnalité de la chaîne trophique, il serait donc intéressant d'aller au bout de la démarche. Ce sont des projets sur le long terme, on a besoin de dizaines voire centaines d'années pour la gestion de la nature. Il faut d'autre part viser des populations viables en tenant compte des données scientifiques. Si on a pu réaliser des réintroductions de grands herbivores au Pays-Bas nous devons le faire en France, les naturalistes prévoient des difficultés, c'est forcément difficile, mais pas impossible.

Il faut une stratégie collective nationale de la biodiversité basée sur la fonctionnalité et pas sur l'espèce. Il faut enclencher un changement pour mettre en place une réflexion collective de toutes les ONG, conservatoires, scientifiques et acteurs des réintroductions. Trop peu de discussions existent entre les scientifiques et les associations alors que si on n'a pas des bases biologiques sûres, les projets sont voués à l'échec.

L'acceptation sociale et la concertation est absolument obligatoire. L'exemple simple de la réussite de la réintroduction du bouquetin en Chartreuse montre l'importance de la communication et de la concertation auprès des différents acteurs locaux, l'intérêt des rencontres des hommes autour d'un projet commun. S'il n'y a pas de projet commun, si on considère l'autre comme un ennemi on n'y arrivera pas. On ne peut pas considérer les éleveurs et les chasseurs comme des ennemis, ce sont des contradicteurs qui ont le droit à la parole et au désaccord. Il faut évoluer en interne pour arriver à progresser collectivement. Cela ne veut pas dire qu'il faut renoncer aux projets, il faut seulement écouter les autres, être convaincu, avancer et tirer les leçons des échecs et des réussites et être très simplement humble.

D'après Georges Erôme, « Sans utopie le monde serait triste ! ». Le « rewilding » est sans nul doute une utopie, mais ne soyons pas tristes.

Il est souhaitable de s'associer, après une réflexion collective préalable, au projet « Rewilding Europe » de manière à rêver encore un peu car la restauration des écosystèmes et des espèces est un grand rêve et si on continue à rêver on reste humain. »

